

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Mère-Marie-Rose, tenue le mercredi 23 septembre 2015 à 19h00 au salon du personnel.

1. Ouverture de la séance

1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Présences :

M. Alain Martineau (directeur)
Mme Stéphanie La Salle (parent)
Mme Karine St-Louis (enseignante)
Mme Mélanie Fortier (enseignante)
Mme Janie Pelletier (enseignante)
Mme Natalie Nault (parent)
Mme Dominique Charest (parent)
Mme Linda Voukirakis (représentante de la communauté)
Mme Catherine (étudiante)

Absences :

M. Réjean Morneau (parent)
Mme Martine Lizotte (service de garde)

1.2 Nomination d'un(e) secrétaire

Mme Dominique Charest

1.3 Revue et adoption de l'ordre du jour

CE-15/16-01

L'ordre du jour est proposé par Mme Karine St-Louis et adopté à l'unanimité

1.4 Revue et adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2015

Correction du point 9.2 : Cette décision vient du fait qu'il y a moins d'élèves pondérés en 2015-2016 qu'en 2014-2015, donc moins d'heures pour la T.E.S.

CE-15/16-02

Proposé par Mme Natalie Nault et adopté à l'unanimité.

2. Suivi du procès-verbal

2.1 Rentrée scolaire 2015-2016

Correction sur la réelle rentrée scolaire 2015-2016 :

Suite aux moyens de pression des enseignants, les activités ont été annulées sauf celles du mardi 1^{er} septembre pour l'accueil des élèves en avant-midi

3. Parole au public

Aucun public

4. Questions diverses

Aucune question

5. Adoption – approbation

5.1 Élection du président ou de la présidente 2015-2016

CE-15/16-03

Mme Karine St-Louis propose Mme Stéphanie La Salle et elle est élue à l'unanimité.

5.2 Nomination au comité de parents

Aucun représentant pour l'instant, le poste sera proposé à M. Morneau qui était absent ce soir. Sinon voir avec le conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants.

5.3 Représentant de la communauté

CE-15/16-04

Mme Karine St-Louis propose Mme Linda Voukirakis et cette nomination est acceptée à l'unanimité.

5.4 Calendrier des réunions

CE-15/16-05

Correction de l'heure des rencontres soit de 19h00 à 20h30 au lieu de 19h00 à 21h30. Proposé par Mme Mélanie Fortier et accepté à l'unanimité.

5.5 Règles de régie interne

CE-15/16-06

Le seul correctif à apporter est « directeur » au lieu de « directrice » dans le document dû au changement de direction. Proposé par Mme Janie Pelletier et adopté à l'unanimité.

5.6 Activités éducatives

CE-15/16-07

Les activités ont été mises sur la glace due aux moyens de pression des enseignants. Dû à la grande popularité de l'activité « Gustave et Cie », M. Martineau aimerait bien qu'on adopte cette activité qui aura lieu le 17 décembre 2015. Cette activité est pour les 5^e et 6^e années. Proposé par Mme Dominique Charest et adopté à l'unanimité.

6. Parole à la présidente

6.1 Activités parascolaires

Mme LaSalle a reçu un document de la part de Mme Véronique Trudel de « science en folie ». Si le montant à déboursé n'est pas trop dispendieux et suite au résultat d'un sondage, il serait intéressant que cette activité ait lieu. Il y a l'activité de philatélie (gratuite) qui devrait revenir dû sa grande popularité. Le programme de bourse de métro Croque Santé a été considéré et l'inscription de cette activité qui a pour but d'encourager les saines habitudes de vie doit être faite par un membre du personnel de l'école. M. Martineau s'est engagé à le faire. Toutes ces activités devront prendre en considération la disponibilité des locaux.

6.2 Rapport annuel de la fédération des comités de parents du Québec

Mme Stéphanie La Salle a le document en sa possession.

7. Parole aux enseignants

Les enseignants souhaitent la bienvenue aux parents et à la représentante de la communauté.

8. Parole à la technicienne au service de garde

Mme Sophie Lapointe a quitté son poste et elle a été remplacée par Mme Martine Lizotte.

Un document sur les ratios a été remis.

Mme Lizotte nous mentionne que la période de devoirs débutera le lundi 5 octobre 2015 et que 10 enfants sont inscrits.

La facturation des dineurs sera faite en fin de mois au lieu d'en début de mois ce qui portera la première facturation à la semaine du 28 septembre 2015.

9. Parole à la direction

9.1 Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement du C.É. est pour s'assurer de la présence des membres et ne peut être utilisé pour les élèves. Il faut s'entendre sur la façon dont ce montant sera dépensé soit 328 \$.

9.2 Demande d'autorisation de diffusion de renseignements

Les noms des membres du C.É. seront disponibles sur l'Écho-école et l'adresse courriel de la présidente, Stéphanie La Salle, sera disponible sur le site internet de l'école MMR.

9.3 Antécédents judiciaires

Aucun changement requis puisque les mêmes membres que l'an dernier sont sur le conseil et que les vérifications ont déjà été effectuées. Cependant, si il y a un changement, les membres du conseil sont dans l'obligation d'aviser l'école

9.4 Liste des membres

La liste des coordonnés a été remise à chacun des membres du conseil.

9.5 Rapport annuel 2014-2015

Le document a été remis aux membres qui en prendront connaissance.

CE-15/16-07

10. Levée de l'assemblée à 20h35

Proposée par Mme Karine St-Louis et adoptée à l'unanimité

Stéphanie La Salle
Présidente

Dominique Charest
secrétaire